

LOI N° 2015-38 DU 21 DECEMBRE 2015

portant autorisation de ratification de l'accord de prêt signé à Cotonou le 22 juillet 2015, entre la République du Bénin et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), dans le cadre du financement partiel du projet de pavage de rues et d'assainissement dans douze (12) villes (Allada, Banikoara, Bantè, Bassila, Covè, Djidja, Glazoué, Gogounou, Matéri, Ouèssè, Ségbana et Toffo) en République du Bénin.

L'Assemblée Nationale a délibéré et adopté en sa séance du 15 décembre 2015 ;

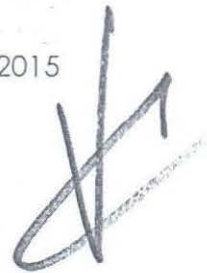
Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article 1^{er} : Est autorisée la ratification, par le Président de la République, de l'accord de financement d'un montant de quinze milliards (15 000 000 000) de francs CFA, signé le 22 juillet 2015, entre la République du Bénin et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), dans le cadre du financement partiel du projet de pavage de rues et d'assainissement dans douze (12) villes (Allada, Banikoara, Bantè, Bassila, Covè, Djidja, Glazoué, Gogounou, Matéri, Ouèssè, Ségbana et Toffo) en République du Bénin.

Article 2 : La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

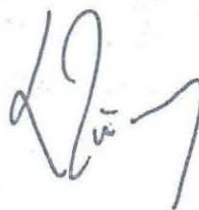
Fait à Cotonou, le 21 décembre 2015

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



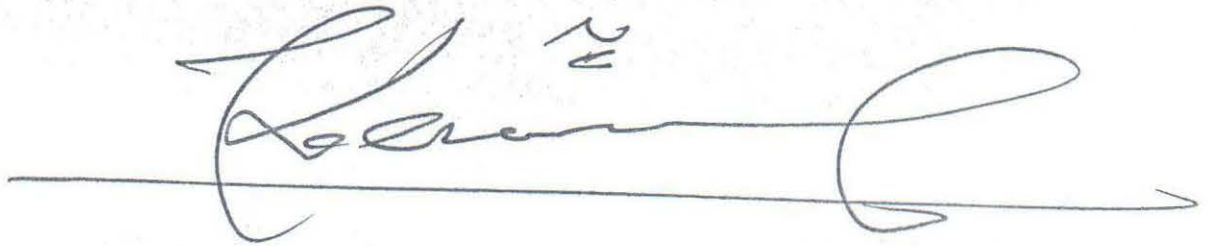
Dr Boni YAYI

Le Premier Ministre Chargé du Développement Economique,
de l'Evaluation des Politiques Publiques
et de la Promotion de la Bonne Gouvernance,



Lionel ZINSOU

Le Ministre de l'Economie, des Finances
et des Programmes de Dénationalisation,



Komi KOUTCHE

Le Ministre de l'Urbanisme,
de l'Habitat et de l'Assainissement,



Noël FONTON

Le Ministre de la Décentralisation, de
la Gouvernance Locale,
de l'Administration et de
l'Aménagement du Territoire,



Véronique F. BRUN HACHEME

AMPLIATIONS : PR 6- AN 4- CC 2 - CS 2 – HAAC 2 - CES 2 - HCJ 2 MEFPD 2 MUHA 2- MDGLAAT 2-
AUTRES MINISTERES 24 - SGG 4 - DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5- BN-DAN-DLC- 3 - GCONB-DCCT-
INSAE 3- BCP-CSN-IGAA 3- UAC-ENAM-FASJEP 3- UNIPAR-FDSP 2- JORB 1.-

elt

